

COMMUNE DE  
**Hoerdtd**

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Denis RIEDINGER, Maire de la Commune de HOERDT, certifie par la présente avoir procédé :

- à l’affichage de l’arrêté d’ouverture et d’organisation de l’enquête publique relative à la modification n° 3 du plan local d’urbanisme du 26 septembre 2018 au 7 novembre 2018 inclus,
- à l’affichage de l’avis d’enquête publique relative au projet de modification n° 3 du plan local d’urbanisme du 4 octobre 2018 au 7 novembre 2018 inclus,
- à la mise en ligne, sur le site internet de la commune, du dossier d’enquête publique relative au projet de modification n° 3 du plan local d’urbanisme du 22 octobre 2018 au 7 novembre 2018 inclus,
- à la mise à disposition du public du dossier d’enquête publique relative au projet de modification n° 3 du plan local d’urbanisme sur un poste informatique à la Mairie de Hoerdtd pendant toute la durée de l’enquête publique, soit du 22 octobre 2018 au 7 novembre 2018 inclus.

Etabli pour faire valoir ce que de droit.

Délivré à HOERDT, le 8 novembre 2018

Le Maire,  

Denis RIEDINGER